

Allocution de M. José BADIA
Conseiller de Gouvernement pour les relations extérieures et la coopération de Monaco
Débat général
Les Nations Unies – 29 septembre 2014

Monsieur le Président,

Ce sont les hautes aspirations des Objectifs du Millénaire pour le développement qui ont guidé nos premiers pas dans l'ère du deuxième Millénaire et ont permis, en partie, la réalisation des priorités qui nous sont si chères.

Forts de cette expérience commune extraordinaire en ce qu'elle a apporté de concret, et conscients des nouveaux défis qui se sont imposés à nous au cours de ces quinze dernières années, nous disposons à présent d'enseignements clairs pour bâtir « l'avenir que nous voulons ».

Nous savons désormais que paix et développement sont indissociables.

Le futur auquel nous aspirons tous se conçoit en trois dimensions, sur la base des trois piliers du développement durable qui commandent notre égale attention.

L'exercice dont nous avons initié l'entreprise pour définir l'après-2015, de par sa nature même mais aussi par les enjeux qu'il engage mérite les efforts qu'a déjà entamés la communauté internationale toute entière :

- Il requiert en effet la contribution de tous les Etats, mais aussi de toutes les parties de la société, y compris le secteur privé, les universités, le milieu philanthropique et évidemment les organisations non gouvernementales.
- Il exige également, par éthique mais aussi pour assurer sa viabilité, qu'il soit inclusif et participatif et se fonde sur la bonne gouvernance.

Ainsi sont, Monsieur le Président, les bases qui devraient définir l'après 2015 et ce, en dépit des paradoxes flagrants et des obstacles trop nombreux auxquels nous sommes malheureusement confrontés.

A l'heure où le monde se distingue par son haut degré d'interdépendance, la performance de ses technologies de communications et l'abondance de ses richesses, les inégalités ne cessent de se creuser et un trop grand nombre d'entre nous demeurent marginalisés et vivent dans des conditions inacceptables.

Reconnu comme le plus grand défi de notre temps, l'inévitable changement climatique, arbitre du sort de notre planète, assombrit nos perspectives d'avenir en menaçant déjà notre présent.

Des conflits perdurent alors que d'autres naissent. Et les actes terroristes engendrent un éventail de problèmes qui bousculent les stratégies de défense traditionnelle.

Monsieur le Président,

Cette dernière année, les conflits existants et ceux qui sont apparus ont connu une escalade vers l'inacceptable.

Les Autorités monégasques ne peuvent que réitérer leur attachement aux valeurs des Buts et Principes de la Charte des Nations Unies et se rallier aux efforts de ceux qui cherchent un règlement pacifique et politique de la crise en Ukraine.

L'utilisation des armes chimiques en Syrie et l'assaut sur les cibles civiles en Syrie encore, mais aussi en Iraq, à Gaza, au Soudan du Sud, au Mali, en République centrafricaine et au Nigéria ont répandu l'horreur et les pratiques les plus barbares.

Cela est insupportable. C'est pourquoi le Gouvernement Princier a tenu à condamner les actes de violence abjecte en coparrainant la résolution du Conseil de sécurité adoptée la semaine dernière qui établit un nouveau cadre législatif et politique pour coordonner les efforts internationaux de lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers.

La Principauté s'associe à la douleur des peuples français, britannique et américain suite aux abominables exécutions de leurs ressortissants retenus otages. A la mémoire du dernier, S.A.S. le Prince Albert II a demandé que les drapeaux des services administratifs et des établissements publics monégasques soient mis en berne.

Ceux qui commettent ces crimes odieux au nom d'une religion qu'ils blasphèment annihilent le fondement de nos sociétés en violant l'état de droit et le respect des normes que nous avons élaborées ensemble. Ils utilisent les moyens de communication et les réseaux sociaux dont on pourrait croire qu'ils ont vocation à harmoniser et unifier, pour diffuser la haine et le chaos.

Or, nous sommes en droit de nous interroger sur leurs motivations et les raisons qui rendent leur appel si convaincant.

La réponse prend certainement ses racines dans l'exclusion et la marginalisation des personnes qui n'ont pas pu bénéficier encore à ce jour de ce que nous avons appelé le progrès.

Il s'agit souvent en effet de jeunes sans perspective d'avenir. Il nous incombe de formuler des politiques d'intégration sociale inclusives en favorisant l'éducation et l'emploi des jeunes. Les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux dans la composition de la population mondiale, et en particulier, dans les pays en développement. Ils doivent faire partie intégrante du processus de décision pour leur permettre de réaliser leur potentiel humain.

Nous saluons, à cet égard, l'initiative du Secrétaire général lancée en novembre dernier « Les droits avant tout », dont l'objectif premier est d'empêcher que les violations des droits de l'homme ne se transforment en crimes de masse et de permettre à l'Organisation d'agir plus vite en plaçant les personnes au cœur de ses stratégies et de ses activités opérationnelles.

A la veille du dixième anniversaire du Sommet de 2005 et surtout en mémoire de bien sinistres génocides, il nous incombe de mieux promouvoir la responsabilité de protéger. Celle-ci est la responsabilité première de chaque Etat, on le sait, mais il appartient aussi de pouvoir apporter une assistance en renforçant les capacités et les moyens des Etats qui peinent à le faire.

Monsieur le Président,

La prévention demeure un aspect fondamental du travail de notre Organisation.

A cet égard, l'entremise des organisations régionales et sous-régionales est indispensable à la mise en œuvre effective de la protection des populations contre le génocide, les crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

La promotion et la protection des droits de l'homme doivent être au cœur de nos politiques. Le Prince AL HUSSEIN a notre pleine confiance. Par son expérience, son indéfectible attachement à la paix et à l'état de droit, il saura être le Haut Commissaire aux droits de l'homme que les aléas de notre époque requièrent.

Un autre aspect mérite aussi d'être souligné : l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones de conflits. En aucun cas, celle-ci ne peut être conditionnée par le contexte politique. La politisation de l'aide humanitaire devra donc être un point prioritaire à examiner lors du Sommet mondial de 2016.

A la lumière de la multiplication des zones de crises et de leur persistance, occasionnées par les conflits ainsi que par les catastrophes naturelles dont nous lions désormais la fréquence aux incidences du changement climatique, nous devons prendre en considération les besoins plus de 50 millions de personnes.

L'ampleur de ces besoins justifie les nouveaux partenariats qui se sont constitués autour des organisations, partenaires locaux et secteur privé ainsi que des particuliers.

Monsieur le Président,

La menace sans précédent du virus Ebola en Afrique de l'Ouest met à l'épreuve nos capacités à réagir de manière efficace et coordonnée. Nous soutenons l'établissement, par le Secrétaire général, d'une Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'envergure de la menace qu'il représente pour la paix et la sécurité internationales.

A cet égard, je tiens à souligner l'engagement de la Principauté de Monaco qui contribue de manière effective dans cette lutte sans précédent aux côtés de l'OMS et du CICR.

Nous nous associons à la douleur des victimes et à celle de leurs familles.

Nous sommes conscients que leur drame est aggravé et leur peine rendue insupportable par le fait que les familles sont dans l'impossibilité de prendre soin de leurs proches et de rendre l'hommage funéraire dû à leurs disparus.

Monsieur le Président,

C'est pourtant dans cette période trouble que nous devons mettre en place le nouveau paradigme de développement durable pour l'après-2015. Universel, inclusif, ambitieux et concret, il doit accommoder les pressions d'une population mondiale en augmentation et l'urbanisation qui l'accompagne. Il exige de nous, d'adapter nos modes de production, de consommation et de transport et d'opter pour des technologies propres.

Car il nous appartient de définir la nature du monde dans lequel nous aspirons à vivre avec et pour nos enfants.

Comme je le mentionnais plus tôt, il est crucial que les besoins des plus vulnérables soient dûment pris en compte et que l'autonomisation économique des femmes et des jeunes soit assurée.

Il est temps de réaliser la "transformation" que le Secrétaire général a annoncée « en brisant les plafonds » qui les ont trop longtemps maintenu en-deçà de leurs capacités. Sans la pleine contribution de celles qui constituent 50% de l'Humanité, le développement durable ne sera pas atteint.

2015 marquera aussi le 15^{ème} anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous appelons à nouveau à mettre fin à l'impunité des crimes liés aux violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes, ainsi qu'à tous les abus qu'elles subissent.

Monsieur le Président

Le succès incontestable du Sommet sur le changement climatique ne doit pas être seulement mesuré aux engagements annoncés mais à la large participation du secteur privé, des fondations et de la société civile ainsi qu'au sentiment d'appropriation qu'ont exprimé tous les acteurs concernés.

Le Sommet a donc réussi à catalyser toute la société afin que l'élan politique se poursuive à Lima et à Paris.

La thématique du changement climatique ne pouvant être dissociée de la question des océans, dans cette logique, le Gouvernement Princier continuera à défendre un Objectif de développement durable consacré à des océans sains et productifs pour tous.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que Monaco s'engagera dans les discussions qui débiteront en janvier prochain et continuera, tant au sein de sa politique nationale qu'internationale, à agir en partenaire responsable et solidaire.